

MARCHE CRÉATIF

Organisé par



Dimanche 28 septembre 2014

Stade Albert Batteux – BOISSY S/S ST YON (91)

REGLEMENT

L'association **CréàBoissy** organise son 3^{ème} marché de Loisirs Créatifs le **dimanche 28 septembre 2014**.

Les exposants seront dans l'obligation d'accepter le présent règlement et de ce fait les exposants :

- s'engageront à vendre uniquement des objets de loisirs créatifs (scrapbooking, couture, bijoux, peinture, cartonnage...)
- s'engageront à fournir une photocopie de leur pièce d'identité. Les dossiers incomplets et sans règlement ne seront pas pris en compte,
- seront inscrits dans un registre envoyé à la Préfecture,
- seront seuls responsables devant les autorités de la provenance des objets vendus,
- s'engageront à respecter leur emplacement désigné par **CréàBoissy**,
- s'installeront entre 8h et 10h à l'emplacement prévu,
- seront responsables des lieux qu'ils occuperont et s'engagent à **les laisser propres en partant**.

Les enfants mineurs devront présenter une autorisation parentale signée et resteront sous la responsabilité des parents, même s'ils ne sont pas présents.

Les stands à vocation de publicité ou de démarchage seront interdits.

Tout objet mis en vente devra être correct et son prix affiché lisiblement.

Toute inscription au marché créatif sera définitive et non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure).

Les inscriptions se feront en nombre limité en fonction de leur ordre d'arrivée.

L'Association **CréàBoissy** se réserve le droit d'annuler la manifestation au dernier moment, dans ce cas, les règlements seront remboursés.

<u>Prix du plateau</u> (fourni):	Plateau de 1m65	Plateau de 3m30
pour les particuliers	10€	15€
pour les professionnels	20€	30€

Un branchement électrique pourra être proposé si nécessaire dans la limite des places disponibles.

Il vous sera proposé un stand de **restauration rapide**.

De 10h30 h à 17 h, des **ateliers de loisirs créatifs** seront organisés (inscriptions sur place).

Le dossier de chaque exposant devra comprendre :

- 1 photocopie d'une pièce d'identité
- 1 autorisation parentale signée par les parents pour les mineurs
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- l'attestation ci-jointe dûment complétée
- le présent règlement signé
- 1 chèque libellé à l'ordre de **CréàBoissy**

Le dossier complet est à retourner **avant le 19 septembre 2014** à l'adresse suivante :

Christine TULLEC

Association CréàBoissy

7 rue du Village

91790 BOISSY S/S ST YON

Signature de l'exposant (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Tél : 06 77 11 39 06

Mail : creaboissy91@free.fr